

RÉDACTION

9, rue d'Aboukir, 9

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS
1 mois 3 fr.
3 mois 8

resser toutes deman-
des et mandats au Direc-
teur.

LE CRI DU PEUPLE

Journal politique quotidien

ADMINISTRATION

9, rue d'Aboukir, 9

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS POUR PARIS

1 mois 2 fr.
3 mois 6

adresser pour les An-
nonces à M. V. AUBERT, 21,
rue Vivienne.

BUREAUX DE VENTE

9, rue d'Aboukir, et 13 rue de Croissant

Rédacteur en chef : **JULES VALLÈS**

BUREAUX DE VENTE

9, rue d'Aboukir, et 13 rue de Croissant

La paix est signée, on verra plus loin à quelles conditions. Les Prussiens doivent avoir évacué Paris aujourd'hui, 3 mars.

Les deux journaux : le *Vengeur* et le *Cri du Peuple* s'étaient entendus pour reprendre simultanément leur publication.

Nous recevons à la dernière heure une note dans laquelle la rédaction du *Vengeur* nous prie d'annoncer qu'une circonstance fortuite, — la nécessité où elle se trouve de changer d'imprimerie, — la contraint seule de retarder d'un jour la réapparition du journal.

Le silence était pour les deux feuilles socialistes une question de conscience et d'honneur. Leur devoir, maintenant, est de réparer.

BRAVO, PARIS!

On dit que M. Thiers a fondu en larmes. — Nous, les sacrifiés, nous ne pleurons pas.

C'est bien. — La patrie n'avait pas assez craché de sang, — on va lui faire cracher de l'or.

On avait cru à Trochu buveur d'eau bénite. — Les Prussiens vont loger à Reims, buffet de la sainte-ampoule.

On n'avait pas voulu la levée en masse et que tout le corps se redressât, comme un géant contre l'ennemi, — il a fallu laisser sur la tempe de Paris les fronts braqués, il a fallu arracher du tronc la Lorraine et l'Alsace, couper cette mamelle, et on va la jeter palpitante et rouge dans le char du vainqueur!

Que dira de cela ce qui reste encore de la France, après ces déchirures et ce coup de trépan?

Que dira Marseille, mère des fédérés? que diront les faubourgs de Lille? que dira la Croix-Rousse? — J'entends leur douleur gronder comme le Rhône!... Descendront-ils le drapeau rouge? Il y aura des explosions de désespoir.

Nous, les sacrifiés, nous ne pleurons pas.

Sur la place de la Concorde, il y a des soldats allemands. On a voilé de noir les statues des villes, un crêpe est noué autour de leurs fronts de pierre: au balcon d'une ambulance, des blessés pâles se penchent et entendent rire les uhlands! C'est l'invasion!

Mais, sur la place de la Bastille, le Peuple afflue toujours autour de cette colonne qui domine la défaite et le deuil: sainte comme un tombeau, haute comme un phare, immobile comme un écueil.

Et ce n'est pas le désespoir d'un équipage, à l'heure de détresse qui vient prier près du grand mâ!

La visite faite, les bataillons repartaient au pas accéléré, tambour en tête, vers les bivouacs improvisés à l'angle des carrefours, au milieu des places, au coin d'un quartier, au cœur d'un faubourg. Il y avait, au bout de leurs fusils, des baïonnettes qui accrochaient les drapeaux noirs suspendus aux fenêtres, et y faisaient des trous par où passaient des lames de soleil!

Il passait du soleil! — A travers notre douleur aussi passait une flamme d'espoir! — Nous, les sacrifiés, nous ne pleurons pas!

On avait pris son courage à deux mains: on ne donnerait pas le coup de

la main contre le mur des Germain en l'Église!

Mais si le mur bougeait on s'en cuirassier poussait son cheval, si cette ligne tracée par les négociateurs sur le pavé était franchie d'un pas, oh! alors, malheur aux vainqueurs! On était prêt derrière les barricades et on lorgnait à travers les canons. Le sort de Paris tenait dans la giberne d'un uhlan.

Il n'a pas coulé une goutte de sang. — La garde nationale a été grand dans son deuil!

Mais elle a été aussi menaçante dans sa résignation! — Muette devant la fatalité de l'histoire, elle faisait tout de même sonner les crosses sur les pierres et comptait ses cartouches.

Elle était résolue à ne pas lancer ce défi: — A bas la Prusse! — mais les cris de: VIVE LA RÉPUBLIQUE! sortaient de tous les cœurs gonflés.

Et, sur cette Bastille, devant ce mausolée noir tout déré d'immortelles, au milieu de cette explosion de tristesse et de fierté, en coudoyant ces hommes venus de partout, des quartiers où l'orange et de ceux où l'on jode, du Marais et de Belleville, du Panthéon et de la Chapelle, en regardant onduler ces képis de gardes nationaux par milliers, avec des shakos de chasseurs, et les calottes des zouaves, et le bonnet bleu des marins; et ce même entraînement de patriotisme et de douleur, en contemplant ce spectacle, en écoutant tout cela, les républicains ont pu se dire que la République n'était pas encore morte, et rois pas encore ressuscités.

Nous, les sacrifiés, nous ne pleurons pas!

Tous ces bataillons qui ont mis les pièces en batterie et ont gardé des barricades, cela fait une armée et suffirait pour faire une patrie!

Le Paris d'hier, il n'était pas gardé par la police, mené par le pouvoir, tenu en respect par des soldats, il était, pour la première fois peut-être dans l'histoire, livré à lui, et il n'y a pas eu d'accroc fait à la douloureuse consigne, pas un accroc fait à l'ordre, ni un accroc fait à l'honneur!

Les cités dont le pouls bat sans menottes au poignet, et qui n'ont pas de lisières aux bras, ont toujours, même dans le désespoir, le geste honnête. — Paris a mené, tout un jour, la vie des cités libres, il a, ce jour-là, juré qu'il ne laisserait pas assassiner la République! Ils ont bien été deux cent mille à faire ce serment.

Si ce serment rapproche les hommes de cœur, si, devant le malheur commun, des défiances tombent, des haines meurent; si cette paix sinistre tife la guerre; si la politique bourgeoise est pour ses frais de trahison, et n'arrive pas à pousser la République dans le tombeau, c'est bien!

Notre génération est sans doute condamnée à la peine sans fin. Et c'est le pauvre encore qui payera, en lambeaux de sa chair, les dettes de la bourgeoisie! Si la révolution sociale surgit de nos douleurs, M. Thiers aura eu raison de pleurer, — mais, nous, les sacrifiés, nous ne pleurons pas!

JULES VALLÈS.

PRÉLIMINAIRES DE PAIX

Art. 1^{er}. La Prusse renonce à tous ses droits sur les territoires suivants. Deux pages suivent.

La Lorraine presque toute entière nous reste: dans l'Alsace, nous conservons Belfort; dans la Lorraine nous perdons Metz.

La ville et les fortifications de Belfort restent à la France.

Art. 2. La France payera la somme

de cinq milliards de francs; au moins un milliard en 1871, et le reste de la dette en trois ans.

Art. 3. L'évacuation des troupes allemandes commencera graduellement aussitôt la ratification.

Art. 4. Les troupes allemandes ne feront plus de réquisitions. L'alimentation des troupes allemandes en territoire français sera à la charge de la France.

Art. 5. Les prisonniers de guerre seront rendus immédiatement après la ratification du traité.

Art. 6. L'ouverture des négociations pour la paix définitive aura lieu à Bruxelles, après la ratification par l'Assemblée.

La convention suivante a été conclue pour plus de facilité:

L'armistice est prolongé jusqu'au 12 mars prochain.

La partie de la ville de Paris entre la Seine et la rue Saint-Honoré sera occupée par des troupes allemandes, qui ne dépasseront pas 30,000 hommes.

L'armistice pourra être dénoncé le 3 mars.

Le ministre des affaires étrangères s'est rendu aujourd'hui jeudi 2 mars, à Versailles, pour demander l'évacuation immédiate des troupes allemandes, en vertu de l'art. 3 des préliminaires.

On lit dans les *Nouvelles de Bordeaux*:

Bordeaux, 28 février.

Séance de l'Assemblée nationale du 28 février.

Les députés ont reçu ce matin leur convocation à l'Assemblée pour une heure; réunion dans les bureaux; après quoi séance publique, *in situ* à lieu. Tels étaient, du reste, les termes mêmes de la dépêche de M. Jules Favre.

Avant une heure, les troupes entouraient le Grand-Théâtre. La garde nationale de Bordeaux arrive musique en tête, et jouant un air de la *Belle Héloïse*.

Nous trouvons cette gaieté souverainement inconvenante, au moment où l'on va nous lire les conditions de la paix et où l'Assemblée va être appelée à donner sa sanction à un pacte douloureux. Mais on nous fait observer que si la garde nationale traverse ainsi, musique en tête et drapeaux déployés, la haie des troupes, c'est pour bien affirmer le droit qu'elle a de circuler librement dans sa propre ville, puisqu'elle n'est pas appelée à garder toute seule le lieu de l'Assemblée.

Nous bouchons nos oreilles et nous entrons dans la tribune des journalistes, qui est placée juste en face du président. C'est l'ancienne tribune diplomatique.

M. Thiers, chef de l'exécutif, est descendu tout de suite au ministère de l'intérieur (à la préfecture) et est entré dans le Grand-Théâtre par la petite porte de derrière. Il n'a pas pu, malgré tout, éviter une légère ovation que lui ont faite les personnes qui l'ont vu descendre de voiture.

Les quinze députés venant de Paris l'ont précédé dans les bureaux, où ils soumettent aux membres de l'Assemblée le résultat des négociations.

La salle reste vide de députés pendant ce temps, et les spectateurs attendent en se regardant les uns et les autres.

On se montre dans une loge de côté, à côté de M. de Kératry, un homme qui ressemble étonnamment au roi Guillaume, — que dis-je, à l'empereur Guillaume! — Ce brave monsieur est immédiatement le point de mire de tous les spectateurs.

L'intérieur de la salle du Grand-Théâtre de Bordeaux est jolie, sans doute, grâce à son double rang de loges entre colonnes; mais cette salle ne vaut pas toute sa réputation et n'est certainement pas plus belle que celle de l'Opéra actuel de Paris.

La tribune est tendue de rouge, comme le bureau du président et des secrétaires. Le fond est formé par un vieux décor de théâtre qui ne fait pas le meilleur effet.

Les députés sont si nombreux qu'ils débordent du parterre et remplissent les fauteuils de pourtour ou baïonnettes.

Les derniers préparatifs de la salle ne sont pas encore entièrement terminés, on cloue encore dans différents côtés de la salle, et une échelle est encore appuyée le long d'une loge du second rang.

Deux tables ont été dressées dans deux loges au rez-de-chaussée. Elles sont destinées aux secrétaires rédacteurs du compte rendu analytique.

On se montre dans la tribune diplomatique lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre; le chargé d'affaires de Russie, MM. Nigra et de Metternich. Les dames du corps diplomatique paraissent pleines de gaieté.

D'ailleurs toutes ces dames, le nombre des dames domine, semblent peu se douter qu'elles vont assister à l'une des plus grandes séances du siècle, mais aussi à l'une des plus tristes. — Elles viennent là comme au spectacle, elles rient, elles s'éventent, elles sont femmes avant tout. — On se montre quelques toilettes vraiment trop voyantes et trop gaies pour la circonstance. — Le décol-

letage est vraiment peu de mise en pareille situation.

Des bruits commencent à circuler dans la salle. Les Quinze ont prêté le serment de ne rien dire avant la communication en séance publique. Ils disent seulement que les conditions de paix sont exceptionnellement dures. M. de Bismark demandait Belfort. M. Thiers a résisté. Alors on lui a donné le choix entre la cession de Belfort et l'entrée pendant trois jours de 30,000 Prussiens dans Paris.

Evidemment, il valait mieux consentir à cette dernière condition que de céder Belfort. Mais, nous, nous plaignons, vous qui allez voir les Prussiens dans les Champs-Élysées. Paris n'avait pas mérité cette injure. L'indemnité d'argent est, dit-on, fort considérable.

L'amiral La Roncière, qui faisait partie des Quinze, refuse de dire ce qu'il sait; mais il avoue que, dans sa longue carrière, il n'a jamais trouvé l'occasion de donner une telle preuve de résignation et de patriotisme.

Enfin, on attend avec anxiété l'ouverture de la séance. Selon qu'il en est fini plus ou moins tôt dans les bureaux, les députés commencent à entrer.

Ils savent comme nous, que les conditions sont fort dures, mais ils ne savent pas autre chose.

Quatre heures et demie

La séance commence. Les huissiers crient: Chapeaux bas! — Une émotion poignante étreint tous les cœurs.

M. Gambetta opte pour le Bas-Rhin. M. Ernest Picard pour la Meuse. Le général Changarnier opte pour la Somme.

M. de Malleville pour Tarn-et-Garonne. M. Dejan opte pour la Loire. M. Ducloux pour les Basses-Pyrénées. M. Léon Say pour la Seine.

M. le général Trochu opte pour le Morbihan. M. Thiers opte pour Paris.

On lit une lettre de M. Ledru-Rollin au président de l'Assemblée, dans laquelle il donne sa démission de député.

La parole est à M. Thiers.

Il est très fatigué, mais désire lire lui-même le projet qu'il propose à la sanction de l'Assemblée.

La ratification de ce traité sera le signal de l'évacuation d'une grande partie du territoire, Paris compris.

Il lit les préliminaires de paix (nous les publions plus haut).

Après cette lecture qui produit une profonde impression de tristesse, M. Georges, député des Vosges, demande qu'on lise tous les pays de la ligne de démarcation.

Cette lecture est faite.

M. Tolain demande la parole contre l'urgence; il monte à la tribune.

Nous ne pouvons, dit-il, sous le coup de ces conditions honteuses et inacceptables, déclarer l'urgence.

M. l'opposé de la façon la plus absolue à la demande d'urgence. Nous avons tout le temps pour examiner tous les points du traité d'ici au 12 mars.

Les mots *honteuses et inacceptables*, sont relevés par M. Thiers. On discute les conditions, mais il faut que l'examen commence tout de suite, nous ne restreindrons pas la discussion.

La honte sera pour ceux qui ont pu, à tous les degrés, à toutes les époques, contribuer aux fautes. (Vivement applaudi.)

M. Millière monte à la tribune. Je crois, dit-il, que, tout en déclarant que l'Assemblée s'occupera de cette question immédiatement, il ne faut pas l'étrangler par une déclaration d'urgence.

Il demande qu'on imprime les conditions du traité et qu'on les distribue aux députés.

L'urgence est mise aux voix.

M. Langlois monte à la tribune pour demander l'appel nominal pour la déclaration d'urgence.

Il demande aussi l'impression du traité et des cartes géographiques.

Georges prend la parole. — Il demande d'abord les rapports des commissions nommées, il y a huit jours, sur l'état des forces du pays.

La déclaration d'urgence a pour effet, dit le président, d'annuler l'impression et la distribution des propositions.

L'appel nominal, demandé par M. Langlois, est contraire au règlement.

L'urgence, votée par assis et levé, est déclarée.

Les Prussiens au Louvre

Un fait singulier s'est passé hier pendant la visite des Prussiens au Louvre.

Un officier prussien regardait, en consultant le livret, un tableau d'Hippolyte Bellangé. Tout à coup on le vit partir et montrant du doigt l'un des personnages, prisonnier emmené par deux grenadiers français, il s'écria:

— C'était mon père!

Se main frémissante cherchait la poignée de son sabre. Deux de ses camarades, redoutant un acte de vandalisme, s'empres-

rent de l'entraîner.

Avant-hier, plusieurs gardes des 133^e et 63^e bataillons sont allés à l'hospice Saint-Antoine réclamer les chassepots qui y étaient déposés.

Après quelque résistance, ces armes ont été livrées par le directeur, en présence d'un commissaire de police ceint de son écharpe.

Le 133^e bataillon a aussi enlevé plusieurs tonneaux de poudre à canon. Dans la nuit, un coup de feu a été tiré sur un des factionnaires de la poudrière improvisée. La sentinelle n'a pas été blessée. Cet acte inqualifiable a provoqué une vive émotion dans le quartier.

La journée du 1^{er} mars

C'est par une belle matinée de printemps, sous un ciel pur et bleu, que les Prussiens ont fait hier leur entrée dans Paris.

On lit à ce sujet dans le *Journal officiel*:

Aujourd'hui à dix heures du matin, aux termes des stipulations arrêtées entre l'autorité militaire française et l'autorité militaire allemande, des détachements de l'armée d'investissement sont entrés dans Paris, ont descendu l'avenue des Champs-Élysées, et occupé l'espace expressément déterminé par la convention.

Les officiers et les soldats de ces détachements ont été logés dans le Palais de l'Industrie, dans le Cirque, dans la rotonde du Panthéon.

Ceux qui n'ont pas trouvé place dans ces édifices, des maisons particulières ont été assignées. Il n'a pas été possible d'affranchir de cette charge les appartements des étrangers, très nombreux dans le quartier des Champs-Élysées et du faubourg Saint-Honoré.

Un cordon de nos troupes marque la limite dans laquelle les troupes allemandes sont tenues de se renfermer.

L'accès des points occupés par elles n'est point interdit; mais la population presque tout entière s'est d'elle-même imposé la loi de ne pas user de la liberté de circulation qui lui a été laissée.

La Bourse n'a point ouvert ses portes. Sur les quais, sur les boulevards, dans les quartiers les plus reculés, les magasins et les boutiques sont fermés. Paris a volontairement suspendu sa vie.

Il sent la responsabilité qui pèse sur lui en ces jours douloureux. Il comprend qu'il dépend de lui de ne pas ajouter aux malheurs qui accablent la patrie des malheurs plus terribles et peut-être irréparables; il comprend qu'il se doit à lui-même et à tous ceux qui, dans le monde entier, lui ont témoigné et lui témoignent tous les jours tant de respect et de si touchantes sympathies de supporter avec une dignité fière cette nouvelle épreuve; il comprend enfin qu'après ces derniers mois où il a été héroïque devant le danger, devant la faim, devant les misères de toutes sortes, il lui restait à se montrer capable d'un courage plus difficile encore: Paris est calme.

Par hasard, cette fois, la feuille gouvernementale a dit vrai.

Paris, qui, colère et furieux la veille, déchirait avec mépris, avec dégoût, les affiches officielles, modèles écourants de platitude et de soumission à l'étranger, Paris, — disons-nous, — a compris enfin, à la dernière heure, la sagesse du conseil que lui donnait unanimement la presse socialiste.

Il est resté calme, et sur ses gardes.

Des barricades avaient été ébauchées sur plusieurs points. Nous en avons vu une dans la rue Doudeauville, d'autres dans les rues Poulet et Myrrha. Sur le boulevard Ornano on avait élevé, dès la veille, un ouvrage formidable, armé de quinze mitrailleuses.

A neuf heures et demie, des hussards verts, éclaireurs de l'armée ennemie, caracolaient sur la place de la Concorde. Les Champs-Élysées étaient déserts.

L'immense ville était morte. Toutes les boutiques, tous les magasins, tous les cafés étaient fermés. Quelques drapeaux noirs avaient été arborés. La mairie du onzième arrondissement était littéralement enveloppée d'un crêpe.

Entre deux et trois heures défilèrent des chasseurs bavarois, des soldats de ligne bavarois, des uhlands bavarois, encore et toujours des Bavarois.

Il y avait peu de Prussiens et de Saxons.

On nous rapporte que plusieurs files du boulevard, ayant voulu traverser le cordon de sentinelles pour aller voir les Prussiens, ont été saisies et fouettées publiquement.

Certes on a bien fait, mais si le peuple est décidé à se faire justice, à pu-

nir, il aura de plus grands coupables à fustiger sur la place de la Révolution.

Les manifestations ont continué toute la journée sur la place de la Bastille. Le drapeau rouge y flotte toujours, brandi par le bras doré du Génie.

Plusieurs discours ont été prononcés par des commandants de la garde nationale, venus à la tête de leurs bataillons; parmi ces citoyens, on nous signale notre ami Charles Longuet, chef du 248.

Les couronnes, les drapeaux, disposés avec un goût parfait, forment une décoration d'un effet superbe.

A chaque instant, le clairon retentit et l'on voit arriver, calmes et graves, des gardes nationaux qui viennent apporter leur faisceau d'immortelles à l'immense trophée.

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'importante communication qui nous est faite, à la dernière heure, par les gardes du 116^e bataillon.

C'est avec une joie profonde que nous constatons, en terminant, que les infâmes provocations policières qu'elle dévoile ont misérablement échoué.

Le carnaval poitevin

Nous recevons la lettre suivante

Paris 1^{er} mars 1871.

Citoyen rédacteur,

Voici un fait qui s'est passé sous nos yeux cet après-midi. Vous pouvez facilement en faire vérifier l'exactitude, car toute la population de la rue d'Amsterdam, du n^o 2 au n^o 28, en a été témoin.

Salut fraternel,

Les gardes nationaux du 116^e bataillon de la garde nationale.

Mardi mercredi, vers trois heures de l'après-midi, le 116^e bataillon de la garde nationale est allé piquet à la gare de l'Ouest, rue d'Amsterdam. Dans la matinée, une vingtaine de sergents de ville avaient été dirigés vers les bureaux de la même gare pour coopérer sans doute à la tranquillité de la cité. Quelques gardes nationaux plus soupçonneux ou plus curieux que leurs camarades, désirant savoir ce qu'étaient devenus ces braves soutiens de l'ordre; s'avancèrent jusqu'au bout de l'immense quai où se chargent les marchandises, et là, ils trouvèrent nos sergents de ville qui changeaient leurs costumes d'uniforme pour revêtir, qui des blouses blanches, qui des blouses bleues, qui des vareuses. Nos miliciens indignés appellèrent aussitôt tous leurs camarades restés sur le devant de la gare. La foule des passants accourt, on accable de reproches ces misérables pris en flagrant délit de tentative de provocation; on envoie chercher le capitaine Caron, faisant les fonctions de chef de bataillon, en l'absence du lieutenant-colonel Langlois, actuellement à Bordeaux. Ce réactionnaire coragé fait aussitôt dégager ces sergents de ville à qui la foule menaçait de faire un mauvais parti, et les laisse évader, au lieu de les conduire à la place. Et notez que les journaux royalistes se plaignent lorsque une fois par hasard, le peuple indigné se fait justice lui-même, certain qu'il est de ne trouver que des complices de ces scélérats dans ceux qui sont chargés de faire respecter la loi.

Les gardes du 116^e bataillon.

Une députation de cinquante marins a porté une couronne d'immortelles à la colonne de la Bastille. L'un d'eux a prononcé un discours très énergique et l'a terminé par le cri de: Vive la République! La foule très nombreuse a répondu par des vivats répétés.

On a arrêté sur la place de la Bastille deux officiers prussiens. Ils ont été immédiatement conduits au poste et consignés à la disposition de l'autorité militaire.

EN AVANT!

La honte est commencée. — L'étranger est à Paris, et l'Assemblée nationale a signé des deux mains le *ser eto*, *sic jubo* de M. de Bismarck: les départements, les écus et l'honneur.

Au surplus, c'était écrit... comme le discours de M. Victor Hugo, — et depuis longtemps nous l'attendions... comme le discours de M. Louis Blanc.

N'importe, — puisque cette honte était à boire malgré nous et que, malgré nous, nous l'avons bue, reprenons décidément courage, et, décidément relevons-nous à la hauteur du devoir.

Car, en faisant hier à la Révolution, à la République, le sacrifice momentané de la vengeance, Paris a juré le serment de reprendre demain et d'accomplir jusqu'au bout son œuvre de révélation, de rajeunissement, de résurrection. Paris a souscrit l'engagement sacré d'arracher à la France le suaire d'infamie où l'a couchée la trahison monarchique, et de le clouer à l'épaule des traitres.

Donc, haut les cœurs, et à la revanche!

Seulement, avant de recommencer cette lutte — lutte ardente, implacable, sans trêve ni merci. — il est indispensable de jeter un dernier regard en arrière, et d'aller demander à l'Assemblée de Bordeaux ce qu'elle a fait, là-bas, à l'heure où les soldats de Guillaume étaient ici, ce qu'elle a fait de ce qui nous restait encore de dignité et d'honneur.

Eh bien, ce reste de dignité et d'hon-

neur, l'honneur et la dignité de la France, députés et gouvernement l'ont jeté par dessus bord, et jeté inutilement. Ils n'ont pas eu la pudeur de la honte, et, à côté des larmes de Jules Favre, tu as maintenant, ô ma France, les larmes de M. Thiers!...

Vous n'avez pas le droit de jouer ces comédies-là, M. Thiers, lorsque la France paye son abdication avec le meilleur lambeau de sa chair, et, cette comédie là, vous n'avez pas le droit de l'écrire, M. Jules Simon! Car l'histoire de ces cinq derniers mois est toute saignante encore, et la France que que vous avez étranglée, vous défend de pleurer ces désastres. Vous ne pouvez pleurer que votre propre honte, et nous savons que vous ne pouvez avoir ces pudeurs-là.

La France a assez de ses larmes.

Ainsi, il ne s'est pas trouvé un citoyen pour jeter à la face de ces hommes ce passé de cinq mois! Il s'est trouvé des juges pour les accusés du 31 octobre et du 22 janvier; et personne qui ait osé, là-bas, changer en tribunal l'Assemblée de Bordeaux, et transformer en sellette criminelle le fauteuil de député! Et voilà que Jules Simon, dans cette dépêche, oûil soufflette la douleur de Paris, lave dans les larmes de M. Thiers cinq mois d'ignominies. O justice! ô responsabilité!

Allons! reprenons notre route, et en avant, nous trouverons bien le temps de régler les vieux comptes. Les désastres finissent à la longue par avoir leur enseignement, et le peuple n'avait jamais vu, dans un si épouvantable désastre, sombrer tant d'avenir, tant d'espérances et tant de promesses... Soyez tranquilles, elle nous servira, cette lugubre expérience.

Pauvre Patrie!... Il l'aura fallu cette nouvelle épreuve pour éclairer tes enfants. Mais ce sera la dernière, car tes enfants veulent ressusciter la République, et ils la ressusciteront.

Gardez vos larmes, toutes vos larmes, monsieur Thiers, car cette pauvre République que vous avez cru étrangler au coin de la rue Transnonain, que Bonaparte a assassinée le 2 décembre, et que l'on a essayé d'égorger le 22 janvier, — vous n'avez pu la tuer à Bordeaux, et, demain, nous aurons planté son drapeau aux quatre coins de la France, jusqu'à Strasbourg et jusqu'à Metz.

Le flot vous débordera, petit homme. C'est la logique impitoyable des choses.

CASIMIR ROUS.

Mercredi matin, on lisait sur les murs de Paris l'affiche suivante:

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Comité central de la garde nationale

Citoyens,

Le sentiment général de la population paraît être de ne pas s'opposer à l'entrée des Prussiens dans Paris. Le Comité central, qui avait émis un avis contraire, déclare qu'il se rallie à la résolution suivante:

Il sera établi, tout autour des quartiers que doit occuper l'ennemi, une série de barricades propres à isoler complètement cette partie de la ville. Les habitants de la région circonscrite dans ces limites devront évacuer immédiatement.

La garde nationale, de concert avec l'armée formée en cordon tout autour, veillera à ce que l'ennemi, ainsi isolé sur un sol qui ne sera plus notre ville, ne puisse, en aucune façon, communiquer avec les parties retranchées de Paris.

Le Comité central engage donc toute la garde nationale à prêter son concours à l'exécution des mesures nécessaires pour arriver à ce but et éviter toute agression qui serait le renversement immédiat de la République.

Fait à Paris, le 28 février 1871,

PROSE OFFICIELLE

Le gouvernement a reçu les deux dépêches suivantes, datées de Bordeaux.

6 h. 5 m. soir.

Jules Simon à Jules Favre.

On commence le vote au scrutin. Dans quelques minutes je vous enverrai le résultat, qui n'est pas douteux. M. Conti ayant paru à la tribune pour justifier l'empereur, il s'en est suivi un grand tumulte. L'incident a été clos par un ordre du jour déclarant que le suffrage universel a consacré la déchéance de l'empire. M. Thiers avait répondu à M. Conti en quelques mots courroucés qui ont été couverts d'acclamations.

Toute l'assemblée s'est levée pour Pordre du jour; cinq membres seulement à la contre-épreuve. La discussion qui a suivi a été calme.

Victor Hugo, Quinet, Louis Blanc ont prononcé des discours élevés; Vacherot et Changarnier ont ému l'Assemblée en soutenant avec noblesse la thèse contraire.

M. Thiers à un moment n'a pu retenir ses larmes; il arrache l'admiration même de ses adversaires.

Je ferai partir un message à la minute même où j'aurai le procès-verbal. La tristesse ici est profonde, autant au moins chez ceux qui subissent que chez ceux qui protestent.

7 h. 35 m. soir.

Pour la ratification, 546 voix. — Contre, 107.

L'Assemblée nationale a ratifié les préliminaires de paix.

Comme on le voit, la tradition gouvernementale inaugurée le 4 septembre n'est pas rompue. C'est toujours par le sentiment qu'on nous prend, par les larmes qu'on nous verse, par les Trochu avaient pleuré, jadis, dans les antichambres de Guillaume ou dans les couloirs de l'Hôtel de ville; au tour de Thiers, maintenant, de pleurer à la tribune de l'Assemblée rurale de Bordeaux.

De plus, ce faisant, il arrache l'admiration de ses adversaires, au dire de M. Simon. Sans doute comme les charlatans arrachent une dent, sans douleur... pour l'opérateur.

Car tout cela n'est ni sérieux, ni sincère. Comédie pure. Il sera dit que ce petit Thiers se sera moqué de nous, impunément, jusqu'à son dernier soupir.

Pauvre France, en quelles mains es-tu tombée? Que vas-tu devenir, si tu supportes plus longtemps de pareilles mascarades?

Songe donc à l'Europe, qui te regarde et rit aux éclats de te voir devenue si naïve, toi, jadis si vive, si spirituelle, si gouailleuse.

C'est toi, maintenant, qu'on berne et qu'on bafoue, sans que tu sembles t'en apercevoir.

HENRI BELLEGER

Une exécution à mort au camp des mobilisés du Calvados

Une cour martiale, réunie à Rouvres, canton de Bouteville, arrondissement de Falaise, a condamné récemment à la peine de mort le nommé Gosselin, déclaré coupable d'espionnage.

Gosselin était sans profession; c'était un vagabond vivant des secours et des aumônes que lui attirait son indigence; il avait une jambe de bois. Il a reconnu lui-même avoir reçu de l'argent des Prussiens.

Son exécution a eu lieu le 13, à cinq heures du soir, dans une carrière située à 3 ou 400 mètres de Rouvres.

À 4 heures 1/2, les 5^e et 6^e compagnies du 1^{er} bataillon des mobilisés du Calvados étaient réunies sur le lieu de l'exécution, la 6^e sans armes, la 5^e les armes chargées; c'était cette dernière qui devait fournir le peloton d'exécution.

Quelques instants après arriva la voiture qui transportait le condamné, accompagné de M. le curé de Rouvres, qui, dès le matin, avait visité Gosselin et reçu sa confession.

Les deux compagnies, le chirurgien-major, le prêtre et l'officier commandant ce peloton, descendirent seuls dans la carrière creusée, à ciel ouvert, à 10 ou 15 mètres de profondeur.

Un cordon de sentinelles retenait les curieux, au nombre de 700 à 800 environ, qui tiraient un sanglant spectacle.

Gosselin ne voulait pas qu'on lui bandât les yeux; mais, sur l'observation que cette formalité était prescrite, il laissa faire. Il fut alors adossé à l'un des côtés de la carrière, et le peloton d'exécution, composé de quatre sergents, quatre caporaux et quatre soldats, les plus anciens de la compagnie, s'avança à douze pas environ du condamné.

L'adjudant sous-officier commandant ce peloton leva son sabre pour donner le signal d'ajuster; puis, au moment où il abaissa son arme, le peloton fit feu.

Le malheureux Gosselin est tombé foudroyé.

Puis, le plus ancien sergent s'est avancé et lui a tiré, derrière l'oreille, le coup de grâce prescrit par le règlement militaire.

Le chirurgien-major ayant constaté la mort, le corps de Gosselin a été déposé dans un cercueil que le commandant du détachement avait eu l'attention de dissimuler aux yeux du condamné, puis conduit à la porte de l'église, d'où le curé, après lui avoir donné la bénédiction, l'a accompagné jusqu'au cimetière.

Toujours la justice humaine...

Voilà un misérable vagabond, sans famille, sans patrie, sans pain, ne sachant pas s'il fait bien ou mal, et certainement irresponsable de ses actes.

Pour manger, il vend aux Prussiens des renseignements... On le prend, on le fusille.

C'est bien, on a eu raison.

Mais les Trochu, les Bazaine, tant d'autres...

Ceux-là, on les laisse vivre, on les élit.

En attendant l'égalité sociale, établissons, ma foi, l'égalité du châtiement!.....

L'indemnité de guerre

Plusieurs journaux disent que M. de Bismarck exigerait une indemnité de guerre de deux milliards de thalers, soit 7 milliards 500 millions de francs, en déduction de cette somme fabuleuse le montant des réquisitions en argent déjà prélevées en France, soit 750 millions environ, et la part proportionnelle de la dette française affectée aux provinces conquises, évaluée à 1 milliard 250 millions. Pour le reste, soit 5 milliards et demi de francs, il exigerait, jusqu'à parfait paiement, outre certaines places de guerre qui serviraient de gage, l'inscription d'une rente de 275 millions sur le Grand-Livre, égal au revenu, calculé à 5 0/0, du montant total de l'indemnité.

Nous voyons dans ces renseignements plusieurs impossibilités financières. En premier lieu, il n'est pas probable que les réquisitions nous représentent une somme de 750 millions, et nous ne croyons guères que les Prussiens veuillent nous tenir compte de ce qu'ils ont pillé, brûlé ou saqué. En second lieu, la dette française actuelle, s'élevant à huit milliards et demi en capital, représente une dette de 224 francs par tête, pour chaque habitant. Si nous supposons

que le traité nous arrache quatre départements ne renfermant pas tout à fait deux millions d'habitants, leur part proportionnelle monterait, non à 1 milliard 250 millions, mais tout au plus à 446 millions de francs.

Enfin, si l'indemnité de guerre était représentée par une inscription au Grand-Livre de 275 millions de rentes consolidées, elle serait acquittée en réalité, sous la forme la plus défavorable pour les deux contractants. En effet, la France aurait à payer périodiquement un tribut énorme, ou à inventer un moyen de rachat qui n'est pas connu encore en finances; et la Prusse ne pourrait pas espérer de recueillir tranquillement, au delà de quelques années, ce tribut qui entre-tient toujours vivante la plus féroce de toutes les haines, celle du spolié contre le spoliateur.

Sans être plus au courant que nos confrères de la quotité de la rançon qu'il nous faudra acquitter, nous pensons que la plus forte partie en sera payée en bons du Trésor à court terme, endossés peut-être par des banquiers, renouvelables moyennant certaines conditions, et remboursables au moyen d'un emprunt spécial. (Vérité.)

LA TRIBUNE DES LOCATAIRES

Paris, le 28 février 1871.

Monsieur le rédacteur,

Je lis assidûment votre journal, le *Cri du Peuple*, et je vous vois avec bonheur mettre votre plume au service des citoyens malheureux ne pouvant pas payer leur terme, contre les propriétaires avides des sueurs de l'ouvrier, rapaces au point de jeter dehors les citoyens qui ont défendu leurs propriétés. Notre cri de guerre à nous était: en avant! le leur, c'est: les meubles ou de l'argent!

Depuis sept mois au service dans la marine, j'ai fait le coup de hache à Epinay; en fermant au fort de Rosny, j'ai assisté à la débâcle en bon ordre du plateau d'Avron, faisant mon service de bon soldat-citoyen. Enfin à notre rentrée à Paris, en bon ordre, sans armes (nous les avions brisées, nous aurions su mourir, mais les rendre, jamais!), j'arrivai chez moi: ma femme au lit, mourant de froid. Notre estimable propriétaire avait enlevé le poêle: impossible de faire du feu ni de travailler; ma femme est repasseuse et, sans fourneau, elle n'avait pu gagner de quoi lui donner un à-compte. Ce propriétaire daigna m'honorer de sa visite, et me lâcha son grand mot: de l'argent! refusant tout arrangement. Il m'envoya au juge de paix, homme d'un grand jugement et d'une impartialité incontestable (mais propriétaire aussi, je crois), qui trouva très juste un démantèlement *in loco* en bon ordre. Où aller? me voici sans asile et j'ai presque envie d'aller demander aux Prussiens ce que mon estimable propriétaire me refuse: un logement et du temps pour le payer.

Il y a dans la maison, citoyen, neuf locataires faisant partie des compagnies de marche, et qui sont jetés à la porte; moi, je fais le dixième, avec ma femme malade. Le propriétaire fait maison nette pour loger ses compatriotes. Ancien allemand français, il tient sans doute à faire honneur aux Prussiens; excellent patriote, d'ailleurs, qui se voyant bafoué de tous ses voisins, s'enrôla dans les vétérans!

J'ai l'espoir que vous voudrez bien m'accorder une place dans votre journal pour désigner ce vautour à tous mes concitoyens.

Dans cet espoir, recevez, citoyen rédacteur, etc.

LEBALLER.

Monteur en bronze, rue Hérold, 14, actuellement quartier-maître dans la marine pour la durée de la guerre.

Bombardement de Mézières

On lit dans un journal qui n'est pas socialiste, mais qui est resté patriote ardent pendant les crises de la patrie, le *National*:

La ville de Mézières a été fort maltraitée par le bombardement; les armées prussiennes en ont longtemps retardé le siège par suite d'arrangements avec les autorités civiles qui gouvernent à Reims; des armistices furent plusieurs fois accordés, afin de laisser libre le passage des trains de charbon de terre venant de Belgique.

Enfin le bombardement commença le 31 décembre à sept heures du matin, lorsque la place ne comptait pas être attaquée avant dix heures, de sorte que les malheureux habitants ne purent tous recevoir les vivres pour trois jours sur lesquels ils comptaient et se rendre dans les casernes suivant que le maire les en avait informés, la veille à huit heures du soir.

La malheureuse population de Mézières a donc été surprise dans les rues, et bombardée par 50 pièces de canon, lançant des projectiles dont nous avons connu, à Paris, l'importance.

Une batterie avait été placée sur la place à Charleville, qui n'est séparé de Mézières que par un pont.

Le 1^{er} janvier 1871, à minuit, les obus tombaient dans Mézières, à raison de cinq coups par minute, portant la mort et la ruine dans une cité de 5,000 habitants, et détruisant tout indistinctement, maisons, églises, hôpitaux et ambulances.

Deux cents maisons ont été complètement brûlées, et un grand nombre de personnes ont été tuées dans les caves, où elles s'étaient réfugiées.

Deux rues entières brûlaient en même temps d'un bout à l'autre, et les victimes y ont été considérables.

Aux maisons qui restaient à Mézières, il n'y a plus de vitres, et le maire, M. le comte de Béhague, a dû demander aux maires des villes voisines, à Reims et à Charleville, l'envoi de verres et d'ouvriers vétérans.

Pour sauvegarder l'honneur militaire, Mézières devait être défendue, mais cette fortune n'était pas défendable, et sa malheureuse population a été victime d'une défense honorable, mais fatalement inutile.

FEUILLETS ROUGES

Les larmes de crocodile

Les crocodiles sont au pouvoir: j'en atteste le flot de leurs larmes qui, des Tuileries et de l'Hôtel de ville, a coulé à Ferrières, et détrempé maintenant jusqu'au macadam de Bordeaux.

Après Trochu et Favre, vient le tour du petit Thiers.

C'est Jules Simon qui, par la voix de l'*Officiel*, fait à la France cette communication:

« M. Thiers, à un moment, dit-il, n'a pu retenir ses larmes; il arrache l'admiration même de ses adversaires. »

Je ne sais pas ce que M. Thiers arrachera, ou ce qu'il voudra arracher à la population de Paris, mais, pour moi, je me déclare satisfait de la phrase de M. Jules Simon: elle me confirme dans cette pensée, dès longtemps arrêtée chez moi, que les prévisions étaient des marionnettes dont l'auteur de l'*Histoire du consulat et de l'empire* tenait les fils. Le 4 septembre, M. Thiers entra dans sa dernière manière: il inaugura la diplomatie des larmes.

Les hommes de la défaite nationale furent ravis de l'excellence de ce moyen qui les dispensait d'avoir du génie et pouvait faire croire qu'ils avaient du cœur: la consigne fut de pleurer, et, de fait, comme les petits chiens des *Plaidiers*, ils ont pleuré partout, avant, pendant, après; et Trochu à Paris, et Favre à Ferrières.

Ce fut toute leur politique à l'intérieur. Ah! la bourgeoisie a du flair quand elle se met à choisir des chefs à la France!

Au lieu de tirer le pays d'embarras, ils tirent leur mouchoir de leur poche, et s'appuyant leurs mains, domestiques à tous les serments, sur cette partie de la poitrine où les autres hommes ont un cœur, ils jurent qu'ils ont fait le grand œuvre, — ce qui signifie naturellement que nous n'avons pas fait le nôtre.

Quels gaillards!

Tous élèves de l'école! Leurs yeux sont métamorphosés en fontaines, des cascades tombent d'entre leurs cils, et cela couvre déjà l'Alsace et la Lorraine qui disparaissent sous cette inondation.

Quel déluge!

Et que de travail pour en arrêter les progrès! Comment combler le lit des torrents qu'il a créés?

Nous y avons jeté toutes nos armes, tous nos canons, toutes nos munitions: rien n'y fait: une boue insondable surage toujours.

Allons, tenez, sacrifices encore cinq milliards, et le terrain deviendra peut-être assez consistant pour que l'avenir y puisse planter une tente.

Mais non, cela ne suffit pas: ils disent qu'il y faudrait jeter encore la République! La stabilité est à ce prix!

Puissance, honneur, richesse, tout disparaît dans l'océan de leurs larmes, et, voyez, leurs pupilles ne sont pas sèches encore!

Ils n'ont pas versé tout ce qu'ils avaient de pleurs: tous les trente pas, ils s'arrêtent, secouent la tête, et voici qu'il se forme à leurs pieds une nouvelle mare, au bord de laquelle vient abatre des ailes et crie de sa voix enrouée le vieux coq déplumé de Louis-Philippe.

E. VERNERSCH.

AVIS DIVERS

Tous les lundis à huit heures, réunion des membres du *Cercle des Etudes sociales*, place de la Corderie, n^o 6.

Le secrétaire, CH. ROCHAT.

Les membres de l'Association internationale des travailleurs, section du Faubourg-du-Temple (onzième arrondissement), sont convoqués en assemblée générale, le dimanche, 5 mars, à deux heures, rue Saint-Maur, 103.

Comité électoral du 2^e arrondissement. — Réunions publiques électorales tous les soirs, à huit heures, Cour des Miracles. Ordre du jour: Candidatures révolutionnaires socialistes.

Réunions électorales du XIV^e arrondissement, rue de la Maison-Dieu, tous les jours à huit heures, chez M. Delambre, école communale également.

Réunions électorales, salle de la rue d'Aras, n^o 3, cinquantième arrondissement, tous les jours, à huit heures du soir.

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE 61, RUE DE RENNES

L'HOMÉOPATHIE VULGARISÉE

GUIDE MÉDICAL DES FAMILLES

Par Paul LANDRY, docteur en médecine de la Faculté de Paris, membre de la société homéopathique de France et de plusieurs sociétés savantes.

Un volume in-18, Jésus. — Prix: 3 fr. 50 c.

LETTRES A UN HOMME DU MONDE

sur l'HOMÉOPATHIE

Par le même

Brochure in-18, Jésus. — Prix: 1 fr. 50 c.

TRAITÉ PRATIQUE

DES MALADIES DES FEMMES

ET DES JEUNES FILLES

Par le docteur Paul LANDRY

(3^e édition)

Un fort volume in-18 avec figures d'anatomie dessinées et gravées par Vign. — Nombreuses observations de guérison. — Prix, franco, 6 fr.

En vente à la Librairie de la Bibliothèque Nationale, rue de la Harpe, 17, près le Panthéon.

NAPOLEON PAR LOUIS BLANC

Un volume in-32, Jésus. — Prix, 20 centimes.

LES PAYSANS PAR ESQUIROS

Un volume in-32, Jésus. — Prix, 20 centimes.

Paris. — A. CHEVALERIE, géomètre et imprimeur, 8, rue d'Aboukir.